Date :	-
Dossier :	**n° 2590**
Concerne :	**Restructuration de bureaux** 01, place Jules Ferry 88100 St Dié des Vosges
Référence :	**Sous-Préfecture de St Dié des Vosges**
Pièces jointes :	-
Nota :	-

Sous-Préfecture de St Dié des Vosges
01, place Jules Ferry
88100 St Dié des Vosges

Lot n° 02

Menuiseries extérieures

Jean Luc Schmitt - architecte dplg
Agence Le 7ème //

11 , rue Gambetta
88100 St Dié des Vosges

Lot n° 02

Menuiseries extérieures

CCTG

Cahier des Clauses Techniques Générales

Sommaire

01 - Généralités
02 - Définition des matériaux, matériels ou procédés
03 - Qualité de la mise en œuvre
04 - Coordination

01 - Généralités :

Rappel des Normes :
- Ensemble des DTU
- NF A 02.002 (ENR) pour les métaux et alliages non ferreux
- NF A 02.004 (ENR) pour l'aluminium et le zinc
- NF A 02.005 006 007 008 009 pour le cuivre et les alliages cuivre
- NF A 32.013 (EXP) pour les produits de fonderie
- NF A 32.051 101 201 701 702 501 551 à 554 (ENR) pour les pièces moulées
- NF A 91.010 (HOM) pour les revêtements métalliques et traitements

02 - Définition des matériaux, matériels ou procédés :

Selon la nature des supports, les composants des prestations seront adaptés afin de garantir une bonne tenue et une sécurité totale de l'emploi.
Les huisseries et bâtis seront adaptés aux types des supports et à leur épaisseur.
Par ailleurs, ces huisseries comporteront un poinçonnage pour gâches, minimum 3 paumelles, les pattes de scellement ou le bras de fixation, les amortisseurs, les talons de réglage et les aiguilles pour la maçonnerie.
Le traitement contre la corrosion sera exécuté en usine.
Les portes s'adapteront sur ces huisseries, leur finition, leur qualité de tenue au feu sont spécifiées ci-après.
Les blocs portes classés en tenue au feu comporteront des huisseries avec les joints spéciaux s'y rapportant.
La quincaillerie, de bonne qualité, sera estampillée.
Les serrures seront à mortaiser avec coffre en acier embouti de 15/10 d'épaisseur, traité pêne et fouillot en bronze, s'il est prévu des serrures de sûreté, elles pourront être demandées de fonctionnement sur passe.
Les serrures fonctionnant sur passe seront coordonnées par le présent lot avec les autres lots intéressés.
Les vantaux semi-fixe des portes seront munis de verrous haut et bas à entailler, à onglet en laiton avec crémone.
Les portes à deux vantaux équipées de ferme portes comporteront un présélecteur de fermeture. Les portes auront des butoirs en caoutchouc à boule.

03 - Qualité de la mise en œuvre :

Toutes les conditions énumérées dans les DTU assimilables aux travaux du présent lot.
La protection des ouvrages incombera au présent lot.
L'entrepreneur devra apporter les plus grands soins à tous les percements, saignées, tamponnages et tous les scellements. Les rebouchages seront arasés au nu de la paroi, pour permettre tous raccords d'enduits fins et de peinture, il devra aussi peindre à la peinture anti rouille tous les supports et conduits métalliques pouvant s'oxyder.

04 - Coordination :

L'entrepreneur devra prendre toutes ses dispositions afin qu'une bonne coordination s'établisse entre les différents corps d'état, pour les réservations et détails nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages.
L'entrepreneur concerné, devra donner en temps voulu un plan de réservations et détails aux lots intéressés.

Fait en un exemplaire

A :
Le :

Pour accord des termes du texte
« Lu et approuvé »
Signature(s) et cachet(s) du ou des Entreprises

Lot n° 02

Menuiseries extérieures

CCTP

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Sommaire

01 - Généralités
02 - L'entrepreneur doit
03 - Dispositions communes
04 - Programme Climaxion

01 - Généralités :

Tous les travaux et prestations seront conformes et exécutés suivant :
- Les règles des différents DTU
- Lois, décrets, normes obligatoires en vigueur au moment de la mise en œuvre

Avant remise des offres, le ou les entrepreneurs devront évaluer toutes les PV nécessaires pour (PV à intégrer à la remise de l'offre) :
- Protection complète des ouvrages réalisés

Le quantitatif est donné à titre indicatif. Avant de répondre l'adjudicataire devra le vérifier et le rectifier s'il le juge nécessaire. Son offre, une fois remise, sera définitive.
Il est possible de se rendre sur les lieux afin apprécier les difficultés et les contraintes liées au projet (prendre contact avec le Maître d'Œuvre ou voir pièces écrites).
L'adjudicataire du présent lot ne pourra se prévaloir d'une méconnaissance des lieux.
Aucune PV ne sera acceptée pendant la réalisation des travaux.

Les matériaux employés :
- Tous les matériaux et accessoires employés seront de 1er qualité (normes NF) et devront répondre aux Qualifications Techniques du CSTB

Classement du projet :
- Classement : **Type W**
- Catégorie : **5ème Catégorie**

02 - L'entrepreneur doit :

L'entrepreneur du présent lot doit :
- Dépose/évacuation des châssis existants. Nettoyage des feuillures conservées.
- La vérification de toutes les côtes avant la mise en fabrication des différents châssis de menuiserie (dimensions des tableaux).
- Communiquer toutes les réservations des châssis à l'entreprise de maçonnerie.
- Selon la nature des supports, les composants des prestations seront adaptés afin de garantir une bonne tenue et une sécurité totale de l'emploi.
- La protection des ouvrages du présent lot et leur nettoyage final incombera à l'entreprise adjudicataire.
- La pose, sur toutes les portes, des canons européens fournis par le maitre d'ouvrage.
- Toutes les dégradations seront à la charge de l'entreprise adjudicataire.
- Le nettoyage et l'évacuation de tous ces gravois.
- Et toutes sujétions d'exécution.

03 - Dispositions communes :
- Interdiction formelle de raccorder des matériels électriques hors des coffrets de chantier.
- Interdiction formelle d'utiliser de l'eau hors des robinets de chantier comprenant un comptage.
- Interdiction de postes de radio à l'intérieur de l'immeuble et sur les échafaudages.
- Pas de prêt ou de location de locaux par le maître d'ouvrage.
 Chaque entreprise doit s'organiser pour les stockages des matériaux ou des outillages.
- Propreté continue des abords du chantier (chutes de matériaux, vis, gobelets, mégots, etc...).
- Propreté des vitres des locaux au fur et à mesure des interventions.
- Pas de fumée de cigarettes dans les locaux, sur l'échafaudage.
- Organisation, fléchage des cheminements en cas de déviation des accès liés à une intervention.
 Démontage de ces fléchages en fin d'intervention.
- Travaux bruyant à réaliser de 8H00 à 17H00. Sauf si réglementation locale plus restrictive.
- Fermeture des portes des accès au chantier après intervention et dans tous les cas chaque soir.

- Maintien des panneaux des consignes de sécurité et des consignes sanitaires.
- Vois CCTP Lot n° 00.

04 - Programme Climaxion :

Le projet n'entre pas dans un programme Climaxion (ou autres).
Voir : …..... **-**

Fait en un exemplaire
A : …… .
Le : ……. .

Pour accord des termes du texte
« Lu et approuvé »
Signature(s) et cachet(s) du ou des Entreprises

Lot n° 02

Menuiseries extérieures

DPGF

Cadre de décomposition

Description des ouvrages à réaliser

		Quantité	Prix unitaire	Prix HT
01 - Fenêtres :				
01 - Fenêtres :				
01 - Fenêtres en aluminium :				
Fourniture et pose				
Support : **Maçonnerie traditionelle**				
Châssis : **Aluminium**				
Epure : **2C**				
Vitrage 44,2 une face				
Marque : **-**				
Teinte : **Blanc - RAL 9001**				
Uw : **Uw = 1,30**				
Sw Tertiaire : **Sw < 0,35**				
Bande visuelle : **-**				
VR : **Aluminium - Lames isolées**				
Teinte : **Blanc - RAL 9001**				
Motorisation : **Filaire**				
Pose : **En applique intérieure**				
Etanchéité à l'air : **Fentrim IS 2 de chez SIGA**				
Comprenant :				
- Dépose/Evacuation des châssis existants				
- Nettoyages des supports avant pose				
Compris :				
- Ferrages et quincailleries de fixation				
- Joints de raccordement et d'étanchéité				
- Baguettes de calfeutrement et divers et toutes sujétions d'exécution				
L'ensemble RDC :				
- :	u	-	-	**-**
L'ensemble Entresol nord :				
F 2V OF/OB - 1,10 x 1,40 ml + VR :	u	3,00	-	**-**
F 1V Soufflet - 0,70 x 0,40 ml :	u	3,00	-	**-**
L'ensemble Entresol sud :				
- :	u	-	-	**-**
			Total HT :	**-**
			TVA : 20,00%	**-**
			Total TTC :	**-**

Fait en un exemplaire
A :
Le :

Pour accord des termes du texte
« Lu et approuvé »
Signature(s) et cachet(s) du ou des Entreprises